

# REVACIL SPA WATERLINE CONTROL

## 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

UTILISATION                      Produit multifonction pour le traitement des eaux des spas : empêche la formation de dépôts gras, de dépôts de calcaire et de métaux.

FABRICANT                      **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**  
Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France  
Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

Email personne chargée de la Fiche de Sécurité : tech@mareva.fr

N° d' appel d' urgence              FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE  
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN

## 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Produit non classé

## 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

### Substances utilisées dans la préparation :

A) <10% d'AMMONIUM QUATERNAIRE POLYMERISE à 60%

N° CAS. = 25988-97-0              Classification : N R50

C) <5% d'ACIDE PHOSPHONIQUE à 50%

N° CAS : 6419-19-8              Classification : Xi, R36

D) < 5% de lessive de soude à 30%

N° CAS : 1310-73-2              Classification : C, R35

## 4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX      Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU      Laver immédiatement à grande eau.

INGESTION                      En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance. Montrer l'étiquette au médecin.

Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

INHALATION                      Placer la personne à l'air frais.

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :**

DANGERS SPECIFIQUES      Aucun.

MOYENS D' EXTINCTION      Tous les moyens de lutte contre l' incendie sont autorisés.

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :**

PRECAUTIONS INDIVID.      Se tenir éloigné d'éventuelles projections.

METHODE DE NETTOYAGE      Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé).  
Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie...  
Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :**

MANIPULATIONS              Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.

STOCKAGE                      Dans l' emballage d' origine; bien fermé.

**8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :**

Manipulation : gants et lunettes de protection.

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :**

ETAT PHYSIQUE                : liquide violet

ODEUR                            :

pH à 25 °C                      : 5.0 à 6.0

TEMP DE DECOMPOSITION    : env. 100 ° C (début d' évaporation de l' eau)

INFLAMMABILITE               : -

EXPLOSIVITE                    : -

DENSITE (20 °C)                : 1,03

SOLUBILITE DANS L' EAU      : soluble dans l' eau en toutes proportions.

**10 - STABILITE ET REACTIVITE :**

STABILITE	La préparation est stable dans les conditions normales.
REACTIVITE	Attention : Produit légèrement acide. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :**

Non concerné

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :**

Non concerné

**13 - INFORMATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION :**

DECHETS	Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.
EMBALLAGES SOUILLES	Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Eliminer conformément aux législations en vigueur.

**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

Substance non soumise à la réglementation sur les transports.

**15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)**

Symbole de danger

**Xi - Irritant**



Xi - Irritant

Phrases R

-

Phrases S

- 2 - Conserver hors de la portée des enfants.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

ALLEMAGNE :

Registriernummer = N-28400

**16 - AUTRES INFORMATIONS :**Indications sur la classification des substances utilisées

R22 : nocif en cas d'ingestion

R36 : irritant pour les yeux

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

Classification ICPE : non classé

Autres informations

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document. Cette fiche de sécurité a été rédigé

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.